

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01479

Numéro SIREN : 428 790 281

Nom ou dénomination : A.G.L.C.

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2023 sous le numéro de dépôt 7883

Désignation de l'entreprise : AGLC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 34 RUE IRMA MOREAU		13080 AIX EN PROVENCE					
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *					
Numéro SIRET * 4 2 8 7 9 0 2 8 1 0 0 0 3 7		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2022					
		N-1 31/12/2021					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	92 449	92 449	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	25	2 388	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 688 460	6 399 364	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY	10 000	50 000	
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV	187 355	187 355
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE		
			Prêts	BF	BG		3 270
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 878	4 878
TOTAL (II)		BJ	BK	10 384 919	3 688 485	6 696 434	4 885 006
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 656	693 923	347 553
		Autres créances (3)	BZ	CA		215 032	278 387
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	233	46 530	52 541
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		3 630 458	3 856 649	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		7 874	877	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 889	4 593 817	4 536 007	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	14 980 626	3 690 374	11 290 252	9 421 013
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 878	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-	Stocks :		Créances :		
sa-tions :							

Désignation de l'entreprise AGLC		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 788 986)	DA	788 986	788 986
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7	7
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	78 903	78 903
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	5 352 860	5 136 691
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	967 072	916 215
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 187 829	6 920 802
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	64 162	62 081
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	64 162	62 081
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 840 000	1 200 800
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	11 054	5 454
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		4 440
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	782 018	826 207
	Dettes fiscales et sociales	DY	217 696	206 453
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	157 138	147 956
	Autres dettes	EA	30 355	46 820
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	4 038 262	2 438 130	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	11 290 252	9 421 013	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 038 262	2 433 690
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		800	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AGLC				Exercice N		Exercice (N-1)			
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION				Ventes de marchandises *		FA	FB	FC	
				Production vendue { biens* services *		FD	FE	FF	
						FG	6 383 795	FH	6 383 795
				Chiffres d'affaires nets*		FJ	6 383 795	FK	5 652 701
Production stockée *								FM	5 652 701
Production immobilisée *								FN	
Subventions d'exploitation								FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FP	35 923
Autres produits (1) (11)								FQ	1 149 306
Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	7 595 181
CHARGES D'EXPLOITATION				Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
				Variation de stock (marchandises) *				FT	
				Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
				Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
				Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	3 021 520
				Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	56 033
				Salaires et traitements *				FY	264 484
				Charges sociales (10)				FZ	110 640
				D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements *		GA	2 187 392
						- dotations aux provisions		GB	
						Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	1 656
						Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	64 162
				Autres charges (12)				GE	767 152
				Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 471 382
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	1 123 799	965 312	
PRODUITS FINANCIERS				Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH	
				Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI	
				Produits financiers de participations (5)				GJ	209 600
				Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
				Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	317
				Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	1 896
				Différences positives de change				GN	4 672
				Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
				Total des produits financiers (V)				GP	1 515
								GQ	143 582
CHARGES FINANCIÈRES				Dotations financières aux amortissements et provisions *					216 168
				Intérêts et charges assimilées (6)					233
				Différences négatives de change				GR	17 890
				Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				CS	7 341
Total des charges financières (VI)						GT			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	18 123	7 341	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	125 459	208 827	
						GW	1 249 258	1 174 139	

(RENVIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise AGLC				Néant ☐			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	10 900	5 237	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	10 900	5 237	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(10 900)	(5 237)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	271 286	252 687	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 738 763	7 230 143	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 771 691	6 313 928	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	967 072	916 215	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières		HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP		
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		AMENDES A REFACTURER AUX CLIENTS LOCATAIRES				10 900	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **11 290 252 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **7 738 763 euros** et un total charges de **6 771 691 euros**, dégageant ainsi un résultat de **967 072 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Méthode de comptabilisation des cessions de véhicules

Conformément à la position de la compagnie des commissaires aux comptes, les entreprises pour lesquelles les cessions de véhicules constituent des opérations courantes, ce qui est le cas de la société AGLC, peuvent analyser ces opérations comme ayant un caractère d'exploitation.

C'est pourquoi la valeur nette comptable et les produits de cession de ces véhicules ont été enregistrés aux postes "autres charges d'exploitation" et "autres produits d'exploitation" du compte de résultat pour des montants respectifs de 766 727,24 € et 1 149 305,88 €, soit une plus-value de 382 578,64 €.

Provisions pour risques

Ce poste comprend une provision pour sinistres / véhicules.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	92 449				92 449
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 449				92 449

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sold'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	792	2 413		792	2 413
	Instal, agencement, aménagement divers	203 526	2 838		631	205 733
	Matériel de transport	6 887 652	4 791 766		1 872 437	9 806 980
	Matériel de bureau, mobilier	75 704	11 802		12 395	75 111
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes	50 000	10 000	50 000		10 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 217 674	4 818 818	50 000	1 886 256	10 100 237

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	187 355				187 355
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	8 149		3 270		4 878
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	195 504		3 270		192 233

TOTAL	7 505 627	4 818 818	53 270	1 886 256	10 384 919
--------------	------------------	------------------	---------------	------------------	-------------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	792	25	792	25
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	147 252	8 479	631	155 100
	Matériel de transport	2 406 524	2 175 799	1 105 710	3 476 612
	Matériel de bureau, mobilier	66 054	3 089	12 395	56 748
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 620 621	2 187 392	1 119 528	3 688 485
TOTAL		2 620 621	2 187 392	1 119 528	3 688 485

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	62 081	64 162	62 081	64 162
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	62 081	64 162	62 081	64 162
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 656			1 656
	Autres		233		233
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 656	233		1 889
TOTAL GENERAL		63 737	64 394	62 081	66 051
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			64 162 233	62 081	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 878	4 878	
	Clients douteux ou litigieux	1 987	1 987	
	Autres créances clients	693 593	693 593	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	122 746	122 746	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 166	2 166	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	90 120	90 120	
	Charges constatées d'avances	7 874	7 874	
TOTAL DES CREANCES		923 364	923 364	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 840 000	2 840 000		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	782 018	782 018		
	Personnelet comptes rattachés	21 537	21 537		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 153	52 153		
	Impôts sur les bénéfices	32 578	32 578		
	Taxes sur la valeur ajoutée	109 417	109 417		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 010	2 010		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	157 138	157 138		
	Groupe et associés (2)	11 054	11 054		
	Autres dettes	30 355	30 355		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		4 038 262	4 038 262		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		440 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		11 054			

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		283 917
Autres créances clients		191 851
CLIENTS FACT A ETABLIR	191 851	
Autres créances		92 066
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	2 166	
PRODUITS A RECEVOIR	84 000	
INDEMNITES A RECEVOIR	5 900	

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		134 523
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		102 867
FRS FACTURES NON PARVENUES	102 867	
Dettes fiscales et sociales		31 657
PERSONNEL, PROV. CONGES PAYES	21 537	
ORGANISMES SOCIAUX CH SUR CONGES A PAYER	10 120	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			7 874
INTERETS - BILLETS A ORDRE		7 874	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 874

Fonds Commercial

	31/12/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	92 449	01/01/2000 ETABLISSEMENT D'AIX EN PROVENCE
TOTAL	92 449	

Le fonds de commerce est comptabilisé pour sa valeur d'acquisition. Il a une utilisation procurant des avantages non limités dans le temps. Par conséquent, conformément au règlement ANC 2015-06 du 23/11/15, il n'est pas amorti mais fait annuellement l'objet d'un test de dépréciation comparant la valeur comptable du groupe d'actifs auquel il a été affecté, avec la valeur actuelle de ce groupe d'actifs, elle-même déterminée en fonction de la valeur vénale.

Compte tenu des ratios applicables au chiffre d'affaires du secteur d'activité, la valeur actuelle du groupe d'actifs est au moins équivalente à sa valeur nette comptable d'où l'absence de constatation d'une dépréciation.

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2022

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		10 900
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		10 900
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 900	
Résultat exceptionnel		(10 900)

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		71 726,00	11,0000	788 986,01
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		71 726,00	11,0000	788 986,01

A.G.L.C.
Société par actions simplifiée
Capital social : 788.986 Euros
Siège social : 34 rue Irma Moreau
13100 AIX EN PROVENCE
428 790 281 R.C.S. AIX EN PROVENCE

PUBLICITE DES COMPTES DES SOCIETES PAR ACTIONS
ARTICLE L 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXTRAIT DU RAPPORT DU PRESIDENT

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

- Proposition d'affectation du résultat

I. - L'exercice écoulé se solde par un résultat bénéficiaire s'élevant à 967 072 € que nous vous proposons d'affecter et répartir comme suit :

- A l'Associé Unique, à titre de dividendes, soit : 750 253,96 €

- Le solde, soit : 216 818,04 €
Au compte « Autres Réserves »

Total égal au résultat de l'exercice : 967 072,00 €

Le dividende unitaire serait ainsi fixé à 10,46 € par action. Il serait versé à compter du 1^{er} juillet 2023, au siège social.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un prélèvement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

II. - Il est ici précisé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende unitaire	Dividende global	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
			Eligible	Non éligible
31/12/2021	9,76 €	700 045,76	700 045,76	/
31/12/2020	7,67 €	550 138,42 €	550 138,42 €	/
31/12/2019	0	0	/	/

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

TROISIEME DECISION

I. – L'associé unique décide d'affecter et répartir le bénéfice de l'exercice approuvé, soit 967 072 euros, comme suit :

- A l'Associé Unique, à titre de dividendes, soit :	750 253,96 €
- Le solde, soit :	216 818,04 €
Au compte « Autres Réserves »	
Total égal au résultat de l'exercice :	967 072,00 €

Le dividende unitaire sera ainsi fixé à 10,46 € par action. Il sera versé à compter du 1^{er} juillet 2023, au siège social.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un prélèvement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opéreraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

II.- L'associé unique prend acte, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I., les dividendes mis en distribution au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende unitaire	Dividende global	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
			Eligible	Non éligible
31/12/2021	9,76 €	700 045,76	700 045,76	/
31/12/2020	7,67 €	550 138,42 €	550 138,42 €	/
31/12/2019	0	0	/	/

**Extrait certifié conforme,
Le Président : P/O SAS BWA : Alexandre KIATIBIAN**

A.G.L.C

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 788.986 EUROS

**Siège social : 34, rue Irma Morcau
13100 AIX EN PROVENCE**

428 790 281 R.C.S. AIX-EN-PROVENCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2022

BRUNO HUGUETTE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE D'AIX-EN-PROVENCE

30, Chemin des Tuileries – 13015 MARSEILLE

Tél : 04.96.15.49.30

E-mail : huguette.bruno@hbruno.fr

A l'Assemblée Générale,

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société A.G.L.C. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT

2-1. Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

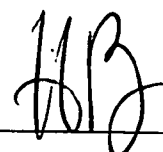
2-2. Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2-3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Il ne m'appartient pas d'exprimer d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



2-4. Vérification du rapport du Président et des autres documents adressés à l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

2-5. Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

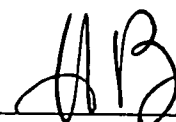
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

2-6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

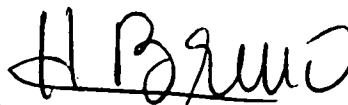
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 19/06/2023
Le Commissaire aux Comptes



H. BRUNO



Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	92 449		92 449	92 449
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 413	25	2 388	
	Autres immobilisations corporelles	10 087 824	3 688 460	6 399 364	4 547 053
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	10 000		10 000	50 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	187 355		187 355	187 355
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				3 270
	Autres immobilisations financières	4 878		4 878	4 878
TOTAL (II)		10 384 919	3 688 485	6 696 434	4 885 006
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	695 580		693 925	347 553
	Autres créances	215 032		215 032	278 387
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	46 763	233	46 530	52 541
	DISPONIBILITES	3 630 458		3 630 458	3 856 649
	Charges constatées d'avance	7 874		7 874	877
	TOTAL (III)	4 595 706	1 889	4 593 817	4 536 007
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		14 980 626	3 690 374	11 290 252	9 421 013
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				4 878	8 149
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	788 986	788 986
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7	7
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	78 903	78 903
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 352 860	5 136 691
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	967 072	916 215
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	7 187 829	6 920 802
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	64 162	62 081
	Provisions pour charges		
Provisions	Total des provisions	64 162	62 081
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 840 000	1 200 800
	Emprunts et dettes financières divers (3)	11 054	5 454
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 440
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		826 207
	Dettes fiscales et sociales		206 453
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	157 138	147 956
	Autres dettes	30 355	46 820
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 038 262	2 438 130
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	11 290 252	9 421 013
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		967 071,93	916 215,01
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 038 262	2 433 690
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			800
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	6 383 795	5 652 701
	Montant net du chiffre d'affaires	6 383 795	5 652 701
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	62 081	35 923
	Autres produits	1 149 306	1 325 351
	Total des produits d'exploitation (1)	7 595 181	7 013 975
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 021 520	2 789 909
	Impôts, taxes et versements assimilés	56 033	65 511
	Salaires et traitements	264 484	243 357
	Charges sociales du personnel	110 640	97 370
	Cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dotations aux amortissements :		
	- sur immobilisations	2 187 392	1 661 136
	- charges d'exploitation à répartir		
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations		1 656
	- sur actif circulant		
	Dotations aux provisions	64 162	62 081
	Autres charges	767 152	1 127 643
	Total des charges d'exploitation (2)	6 471 382	6 048 663
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 123 799	965 312

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 123 799	965 312
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	141 750	209 600
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	317	1 896
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		4 672
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 515	
Total des produits financiers		143 582	216 168
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	233	
	Intérêts et charges assimilées (4)	17 890	7 341
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		18 123	7 341
RESULTAT FINANCIER		125 459	208 827
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 249 258	1 174 139
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 900	5 237
	Total des charges exceptionnelles	10 900	5 237
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(10 900)	(5 237)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		271 286	252 687
TOTAL DES PRODUITS		7 738 763	7 230 143
TOTAL DES CHARGES		6 771 691	6 313 928
RESULTAT DE L'EXERCICE		967 072	916 215

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de 11 290 252 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 7 738 163 euros et un total charges de 6 771 691 euros, dégageant ainsi un résultat de 967 072 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022. Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Méthode de comptabilisation des cessions de véhicules

Conformément à la position de la compagnie des commissaires aux comptes, les entreprises pour lesquelles les cessions de véhicules constituent des opérations courantes, ce qui est le cas de la société AGLC, peuvent analyser ces opérations comme ayant un caractère d'exploitation.

C'est pourquoi la valeur nette comptable et les produits de cession de ces véhicules ont été enregistrés aux postes "autres charges d'exploitation" et "autres produits d'exploitation" du compte de résultat pour des montants respectifs de 766 727,24 € et 149 305,88 €, soit une plus-value de 382 578,64 €.

Provisions pour risques

Ce poste comprend une provision pour sinistres / véhicules.

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPOREL				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	792	25	792	25
Autres Instal., agencement, aménagement divers	147 252	18 479	631	155 100
Matériel de transport	2 406 524	2 175 799	105 710	3 476 612
Matériel de bureau, mobilier	66 054	3 089	12 395	56 748
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 620 621	2 187 392	1 119 528	3 688 485
TOTAL	2 620 621	2 187 392	1 119 528	3 688 485

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES							
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	92 449					92 449
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 449					92 449
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui Instal agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage Industriels	792		2 413		792	2 413
	Instal, agencement, aménagement divers	203 526		2 838		631	205 733
	Matériel de transport	6 887 652		4 791 766		1 872 437	9 806 980
	Matériel de bureau, mobilier	75 704		11 802		12 395	75 111
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	50 000		10 000	50 000		10 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 217 674		4 818 818	50 000	1 886 256	10 100 237
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	187 355					187 355
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 149			3 270		4 878
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	195 504			3 270		192 233
TOTAL		7 505 627		4 818 818	53 270	1 886 256	10 384 919

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	62 081	64 162	62 081	64 162
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		62 081	64 162	62 081	64 162
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 656			1 656
	Autres		233		233
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 656	233		1 889
TOTAL GENERAL		63 737	64 394	62 081	66 051

Dont dotations
et reprises{ - d'exploitation
- financières
- exceptionnelles64 162
233

62 081

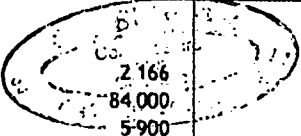
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 878	4 878	
	Clients douteux ou litigieux	1 987	1 987	
	Autres créances clients	693 593	693 593	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	122 746	122 746	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 166	2 166	
	Groupe et associés (2)	90 120	90 120	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	7 874	7 874	
TOTAL DES CREANCES		923 364	923 364	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 840 000	2 840 000		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	782 018	782 018		
	Personnelet comptes rattachés	21 537	21 537		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 153	52 153		
	Impôts sur les bénéfices	32 578	32 578		
	Taxes sur la valeur ajoutée	109 417	109 417		
	Obbligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 010	2 010		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	157 138	157 138		
	Groupe et associés (2)	11 054	11 054		
	Autres dettes	30 355	30 355		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		4 038 262	4 038 262		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		440 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		11 054			

Produits à recevoir

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		283 917
Autres créances clients CLIENTS FACT A ETABLIR	191 851	191 851
Autres créances ETAT PRODUIT A RECEVOIR PRODUITS A RECEVOIR INDEMNITES A RECEVOIR	 2 166 84 000 5 900	92 066

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		134 523
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FRS FACTURES NON PARVENUES	102 867	102 867
Dettes fiscales et sociales PERSONNEL, PROV. CONGES PAYES ORGANISMES SOCIAUX CH SUR CONGES A PAYER	21 537 10 120	31 657

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION INTERETS - BILLETS A ORDRE		7 874	7 874
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 874

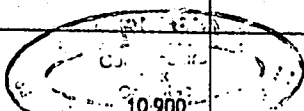
Fonds Commercial

	31/12/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	92 449	01/01/2000 ETABLISSEMENT D'AIX EN PROVENCE
TOTAL	92 449	

Le fonds de commerce est comptabilisé pour sa valeur d'acquisition. Il a une utilisation procurant des avantages non limités dans le temps. Par conséquent, conformément au règlement ANC 2015-06 du 23/11/15, il n'est pas amorti mais fait annuellement l'objet d'un test de dépréciation comparant la valeur comptable du groupe d'actifs auquel il a été affecté, avec la valeur actuelle de ce groupe d'actifs, elle-même déterminée en fonction de la valeur vénale.

Compte tenu des ratios applicables au chiffre d'affaires du secteur d'activité, la valeur actuelle du groupe d'actifs est au moins équivalente à sa valeur nette comptable d'où l'absence de constatation d'une dépréciation.

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2022
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		10 900
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		10 900
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Résultat exceptionnel		(10 900)

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	71 726,00	11,0000	788 986,01
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	71 726,00	11,0000	788 986,01

Engagements financiers

31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Montant non significatif car indemnités couvertes par le contrat avec l'organisme retraite IRP AUTO		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

31/12/2022

Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
			Brute	Nette

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SAS ADL, 34 RUE IRMA MOREAU 13100 AIX EN PROVENCE

SARL EURLI, ROUTE DE GIEN 45600 SULLY SUR LOIRE

SAS SGPR, ROUTE DE GIEN 45600 SULLY SUR LOIRE

(EURLI ET SGPR : CHIFFRES INDICUES DE L'ANNEE 2021)

220 600	1 854 229	40,50	86 905	86 905
55 000	89 625	20,00	27 163	27 163
300 000	505 816	20,00	73 287	73 287

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SAS ADL, 34 RUE IRMA MOREAU 13100 AIX EN PROVENCE

SARL EURLI, ROUTE DE GIEN 45600 SULLY SUR LOIRE

SAS SGPR, ROUTE DE GIEN 45600 SULLY SUR LOIRE

(EURLI ET SGPR : CHIFFRES INDICUES DE L'ANNEE 2021)

Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avais donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
----------------------------	--------------------------------------	--------------------	-----------------------------------	----------------------

Co
2 495 144
20 000
4 172 491

379 912
7 408
47 505

141 750

B. Renseignements globaux

Capital
Capitaux propres
Quote part détenue en pourcentage
Valeur comptable des titres détenus - Brute
Valeur comptable des titres détenus - Nette
Prêts et avances consentis
Montant des cautions et avais
Chiffre d'affaires
Résultat du dernier exercice clos
Dividendes encaissés

Filiales non reprises en A
françaises étrangères

Participations non reprises en A
françaises étrangères

A.G.L.C.
Société par actions simplifiée
Capital social : 788.986 Euros
Siège social : 34 rue Irma Moreau
13100 AIX EN PROVENCE
428 790 281 R.C.S. AIX EN PROVENCE

PUBLICITE DES COMPTES DES SOCIETES PAR ACTIONS
ARTICLE L 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXTRAIT DU RAPPORT DU PRESIDENT

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

- Proposition d'affectation du résultat

I. - L'exercice écoulé se solde par un résultat bénéficiaire s'élevant à 967 072 € que nous vous proposons d'affecter et répartir comme suit :

- A l'Associé Unique, à titre de dividendes, soit : 750 253,96 €

- Le solde, soit : 216 818,04 €
Au compte « Autres Réserves »

Total égal au résultat de l'exercice : 967 072,00 €

Le dividende unitaire serait ainsi fixé à 10,46 € par action. Il serait versé à compter du 1^{er} juillet 2023, au siège social.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un prélèvement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opéreraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

II. - Il est ici précisé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende unitaire	Dividende global	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
			Eligible	Non éligible
31/12/2021	9,76 €	700 045,76	700 045,76	/
31/12/2020	7,67 €	550 138,42 €	550 138,42 €	/
31/12/2019	0	0	/	/

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

TROISIEME DECISION

I. – L'associé unique décide d'affecter et répartir le bénéfice de l'exercice approuvé, soit 967 072 euros, comme suit :

- A l'Associé Unique, à titre de dividendes, soit :	750 253,96 €
- Le solde, soit :	216 818,04 €
Au compte « Autres Réserves »	
Total égal au résultat de l'exercice :	967 072,00 €

Le dividende unitaire sera ainsi fixé à 10,46 € par action. Il sera versé à compter du 1^{er} juillet 2023, au siège social.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un prélèvement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

II.- L'associé unique prend acte, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I., les dividendes mis en distribution au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende unitaire	Dividende global	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
			Eligible	Non éligible
31/12/2021	9,76 €	700 045,76	700 045,76	/
31/12/2020	7,67 €	550 138,42 €	550 138,42 €	/
31/12/2019	0	0	/	/

Extrait certifié conforme,
Le Président : P/O SAS BWK : Alexandre KIATIBIAN

